

Fin du mouvement social des facteurs

Un protocole d'accord a été signé entre la Direction de la Poste et les organisations syndicales



Fin du mouvement social des facteurs

Après 33 jours de grève, le conflit qui opposait la direction de la Poste et les postiers de Vic-Fezensac s'est conclu aujourd'hui par un accord entre les deux parties qui ont signé ce matin 29 juin un protocole d'accord pour la reprise du travail dès le samedi 30 juin.

Communiqué de la Poste

« Après une nouvelle séance de négociation aujourd'hui, la Direction et les organisations syndicales ont signé un protocole d'accord pour la reprise du travail de tous les facteurs de Vic-Fezensac dès demain.

Le protocole s'appuie sur les propositions faites par la Direction dans le cadre de la future organisation. Ces propositions répondent aux attentes des postiers, tiennent compte de la baisse des volumes du courrier à distribuer tout en garantissant nos missions de service public de distribution 6 jours sur 7.

A Vic-Fezensac, La Poste se devait de s'adapter aux évolutions de son environnement pour garantir la qualité du service public et l'emploi de demain à l'heure où la chute des volumes de courrier n'est pas compensée par l'augmentation des volumes de colis.

La Poste se félicite de cet accord qui va permettre à ses clients de revenir à une situation normale de distribution du courrier dans toutes les boîtes aux lettres dès demain ».

Rappelons que ce matin 29 juin lors de la session plénière du Conseil Départemental a été voté à l'unanimité un vœu de soutien au mouvement social des postiers et des postières de Vic-Fezensac.